



Recommandations de l'OACI sur la gestion des risques liés à la COVID-19 pour les voyages internationaux par avion

Publication immédiate

Montréal, le 18 janvier 2023 – L'OACI a publié, à l'intention des pays, des recommandations renforcées sur la gestion des risques et sur l'imposition, par les États, de conditions touchant les déplacements en avion en raison de la COVID-19.

Les orientations présentées dans un nouveau [bulletin électronique](#) publié en lien avec l'Accord de collaboration pour la prévention et la gestion des événements de santé publique dans le secteur de l'aviation civile (le programme CAPSCA) ont été conçues dans le but d'aider les pays à maintenir la connectivité aérienne tout en prenant des mesures de prudence fondées sur des données probantes afin d'atténuer le risque persistant de transmission du SARS-CoV-2.

« Ce nouveau bulletin de l'OACI montre clairement qu'à mesure que de plus en plus d'États lèvent les restrictions qu'ils avaient imposées en raison de la COVID-19 aux personnes venant de l'étranger en avion ou s'y rendant, il importe, pour partout accroître la connectivité et renforcer la facilitation, que d'éventuelles restrictions liées à la pandémie ne soient introduites et maintenues que sur la base d'une gestion des risques fondée sur des données probantes, et conformément aux recommandations et conseils de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et de l'OACI », a commenté le Secrétaire général de l'OACI, M. Juan Carlos Salazar. « Une telle approche contribue à renforcer les secteurs du voyage et du tourisme, ainsi que les échanges commerciaux et l'activité économique. »

Les recommandations du CAPSCA s'ouvrent sur les principes que les pays devraient prendre en compte avant d'imposer au transport aérien certaines conditions, accompagnées de mesures d'atténuation.

« Ce bulletin met l'accent sur la nécessité d'évaluer régulièrement et de manière approfondie le risque, en se fondant sur des données probantes et des indicateurs comparables, en plus d'évaluer les ressources sanitaires existantes dans les États de départ et de destination, d'assurer une bonne communication entre les diverses parties prenantes concernées et de trouver un équilibre entre le risque sanitaire et le besoin d'assurer la continuité des services », a souligné le Président du Conseil de l'OACI, M. Salvatore Sciacchitano. « Toutes ces priorités se trouvaient déjà dans les recommandations de l'Équipe spéciale du Conseil de l'OACI sur la relance de l'aviation (la CART), lesquelles ont aidé l'aviation à se relever de la pandémie ; ce sont là des principes qui restent tout aussi pertinents aujourd'hui, alors que nous sommes confrontés à de nouveaux variants. »

Le bulletin comprend également des recommandations sur la manière dont les pays peuvent, notamment en intensifiant la vaccination au niveau mondial, atténuer les risques que la COVID-19 fait courir à l'aviation.

Dans le bulletin, on examine encore les variants de la COVID-19 qui circulent actuellement dans le monde, on fait des suggestions visant à garder les frontières ouvertes et à reconnaître la qualité de travailleur essentiel aux équipages d'aéronefs et autres professionnels clés de l'aviation civile, et on explore les considérations à prendre en compte par les pays au moment de décider de mettre en place ou non des stratégies de dépistage.

« L'OMS appuie de manière importante et active l'action menée dans le cadre de l'accord de collaboration CAPSCA, a ajouté le Secrétaire général, et les recommandations formulées tiennent compte des nombreux facteurs que les gouvernements nationaux doivent maintenant soupeser s'agissant de mesures sanitaires à appliquer aux voyages en avion. »

Les divers facteurs abordés dans les recommandations comprennent, entre autres, la grande disparité géographique actuelle des variants du SARS-CoV-2 en circulation et des niveaux de vaccination, les autres agents pathogènes des voies respiratoires constituant un risque, l'évolution du nombre de cas et de décès liés à la COVID-19 selon les pays et la capacité des systèmes de santé publique à gérer de nouvelles flambées de COVID en plus de leur charge de travail ordinaire.



Ressources pour les rédacteurs

[Portail de l'OACI sur la COVID-19 \(en anglais\)](#)

[Portail de l'OACI sur l'Accord de collaboration pour la prévention et la gestion des événements de santé publique dans le secteur de l'aviation civile \(CAPSCA\) \(en anglais\)](#)

À propos de l'OACI

L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) est un organisme des Nations Unies qui aide 193 pays à coopérer et à partager leur ciel au bénéfice de tous.

Le soutien et la coordination de l'OACI, depuis sa création en 1944, ont aidé les pays à mettre en place, par des moyens techniques et diplomatiques, un réseau unique de liaisons aériennes mondiales rapides et fiables, qui relient les familles, les cultures et les entreprises du monde entier, et qui favorisent la croissance durable et la prospérité économique partout où volent les aéronefs.

À l'aube d'une nouvelle ère de transformation numérique et d'innovations extraordinaires en matière de vol et de propulsion, le transport aérien compte plus que jamais sur le soutien d'experts de l'OACI et les orientations techniques et diplomatiques formulées par l'Organisation pour contribuer à tracer un nouvel avenir prometteur pour l'aviation internationale. L'OACI innove elle-même pour être à la hauteur de cette mission, et diversifie ses partenariats avec les parties prenantes des Nations Unies et d'autres interlocuteurs techniques pour définir une vision mondiale stratégique et mettre en œuvre des solutions durables et efficaces.

Informations générales :

communications@icao.int

Twitter : [@ICAO](https://twitter.com/ICAO)

Personne à contacter pour les médias :

William Raillant-Clark

Administrateur des communications

wraillantclark@icao.int

+1 514-954-6705

+1 514-409-0705 (mobile)

Twitter : [@wraillantclark](https://twitter.com/wraillantclark)

LinkedIn : [linkedin.com/in/raillantclark/](https://www.linkedin.com/in/raillantclark/)